

COMMUNIQUÉ

Aux administrateurs de régimes d'assurance collective
Impôts

Rappel | La liste des frais pour soins médicaux et dentaires 2023

La période des impôts bat son plein, et les participantes et participants aux régimes doivent rassembler tous les documents nécessaires pour produire leur déclaration de revenus 2023.

Une tâche facilitée

Comme tous les ans, nous mettons à la disposition de vos participantes et participants aux régimes d'assurance collective la liste de tous les frais pour soins médicaux et dentaires qu'ils ont engagés en 2023. Disponible dans l'Espace client et iA Mobile, cette liste allège leur tâche et facilite la préparation de leur déclaration de revenus.

Espace client : dans la section *Documents* de la *Vue d'ensemble*, sous *Impôt 2023*

iA Mobile : dans la section *Documents* de la page d'accueil, sous *Liste des frais – Impôt*

Si vous le souhaitez, vous pouvez informer dès maintenant vos participantes et participants de la disponibilité de la liste de frais et en leur transmettant cette [communication](#). Nous avons ajouté un bandeau annonçant la liste dans la vue d'ensemble de l'Espace client.

Voir la [version anglaise](#) de la communication.

En tant qu'administrateur du régime d'assurance collective, vous avez un rôle important à jouer pour informer vos participants à propos de leur régime. Nous comptons aussi sur vous pour leur remettre tous les documents explicatifs et administratifs lors de l'adhésion, ou sur demande. Nous vous aiderons à leur indiquer où se trouve cette documentation, si elle n'est pas disponible sur papier. Si vous avez des questions, consultez le Guide de l'administrateur ou communiquez avec votre directeur de compte ou votre directeur, Relations avec la clientèle.

Ce communiqué ainsi que les publications passées sont également accessibles sur notre site Web [ia.ca](#).